

## NOTICE INFORMATIVE DE SYNTHESE ACCESSIBILITE A L'INSTITUT D'ANGOULEME BATIMENT PEDAGOGIQUE

L'établissement permet l'accessibilité à **tous les types de handicaps** (physiques, cognitifs, mentaux ou psychiques).

**C'est ainsi que sont notamment pris en compte :**

- Pour la déficience visuelle : des exigences en termes de guidage, de repérage et de qualité d'éclairage
- Pour la déficience intellectuelle : des exigences en termes de repérage et de qualité d'éclairage
- Pour la déficience motrice : des exigences spatiales, de stationnement et de circulation adaptés, de cheminement extérieur et intérieur, de qualité d'usage des portes et équipements.

### **INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL**

**Risque Incendie :**

- Accès sortie sur l'extérieur RDC- R+1
- 2 zones de confinement à l'étage R+1 indiquée par le panneau sur la porte
- « Référent handicap » : Virginie GENDRINEAU

ERP de type R 3<sup>ème</sup> catégorie

Nombre de personnes accueillies maximum : 335 personnes

**Services offerts :**

Institut de formation sur deux niveaux :

- RDC : accueil, bureaux, 1 grande salle de cours, 1 salle de pause, 1 CDI
- R+1 : 1 amphithéâtre, 1 grande salle de cours, 3 moyennes salles de cours, 5 salles de travaux pratiques

### **CHEMINEMENT EXTERIEUR**

Eclairage extérieur au pourtour du bâtiment : luminaires en façades assurant un éclairage de 20 lux minimum.

Escalier principal (non accessible PMR) menant au RDC : équipé de bandes podotactiles et d'un marquage contrasté des contremarches.

## **STATIONNEMENT**

Trois places de stationnement PMR dans la cour, au niveau de l'entrée R+1 : largeur = 3.30m revêtement en enrobés pente nulle et dévers <2%, marquage horizontal et vertical, éclairage mini 20lux des places, éclairage mini 50lux de la circulation menant au bâtiment.

## **ACCES AU BATIMENT**

Depuis les places de stationnement, accès à l'entrée du niveau RDC par une allée en pente et dévers < 2%. Ressaut < 2cm au droit de la coursive. Porte double vitrée avec vantail journalier de 90 cm et seuil < 2cm. Pas de contrôle d'accès et d'indication, porte d'accès avec une ouverture électrique

## **ACCUEIL DU PUBLIC**

Eclairage intérieur (salles et circulation) assurant un éclairage de 200 lux minimum.

## **CIRCULATIONS INTERIEURES HORIZONTALES**

Circulations conformes : largeur mini 140 cm, portes de 80 cm minimum, sol souple collé non glissant et sans reflet, éclairage de 100 lux.

## **CIRCULATION VERTICALES**

Escaliers conformes du point de vue des dimensions de marches, paliers et volées.

Eclairage intérieur de 150 lux minimum.

Bandes podotactiles sur les paliers d'étages.

Bandes contrastées sur les premières et dernières contremarches.

## **PORTES, PORTIQUES ET SAS**

Portes du R +1 avec espaces de manœuvre conformes.

Ferme-porte résistance à la poussée < 50n.

## **LOCAUX OUVERTS AU PUBLIC, ÉQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE COMMANDE**

Dispositifs de commande entre 90 et 110 cm du sol.

## **SANITAIRES**

SANITAIRES SUR CHAQUE NIVEAU ACCESSIBLE EN FAUTEUIL : cuvette rehaussée avec barre d'appui, espaces d'usage et de retournement, lavabo adapté hauteur 85 cm avec espace 70cm x 30cm sous vasque, signalétique et barre de tirage sur porte.

## **SORTIES**

SORTIES NORMALES = SORTIES DE SECOURS

R+1 espace de confinement avec signalétique

## **DIMENSIONS DES LOCAUX ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET DES DISPOSITIFS DE COMMANDE UTILISABLES PAR LE PUBLIC :**

### **- Guichets, banques d'accueil et d'information, caisses de paiement**

Bureau de l'accueil complété par une tablette pouvant recevoir une personne en fauteuil : tablette à 80 cm du sol avec espace libre sous tablette de 1.80 cm x prof.30 cm x ht.70 cm.

### **- Mobilier fixe, notamment tables, comptoirs, présentoirs, lits, appareils sanitaires isolés, fontaines**

Mobilier libre dans toutes les salles.

L'amphithéâtre est équipé d'une table adaptée pour recevoir 4 personnes en fauteuil : plan de travail à 80 cm du sol avec espace libre de 1.80 cm x prof 30 cm x haut70cm

### **- Appareils distributeurs, notamment distributeurs de boissons et denrées**

Distributeurs de boissons et denrées dans la salle de pause.

### **- Equipements et dispositifs de commande destinés au public, notamment dispositifs d'ouverture de portes, interrupteurs, commandes d'arrêt d'urgence, claviers...**

Dispositifs d'ouverture de porte électrique.

Dispositifs de commande placés entre 90 et 110 cm du sol.

Dispositif de commande d'arrêt d'urgence.

## **NATURE ET COULEUR DES MATÉRIAUX ET REVÊTEMENTS DE SOLS, MURS ET PLAFONDS :**

(Les matériaux doivent éviter toute gêne sonore ou visuelle, dans ce but ils doivent respecter certaines dispositions).

MATÉRIAUX EXISTANTS CONFORMES NON MODIFIÉS : sols de tons moyens, parois verticales colorées, plafonds blancs

## **DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DES PARTIES COMMUNES :**

Éclairage extérieur au pourtour du bâtiment commandé par une horloge crépusculaire.

Éclairage intérieur avec détecteur de mouvement.

## **ETABLISSEMENTS OU INSTALLATIONS RECEVANT DU PUBLIC ASSIS :**

Toutes les autres salles de cours ou de TD sont accessibles aux PMR et aménagement de 4 places accessibles en fauteuil roulant dans l'amphithéâtre.